LE PORTE VOIX

PRÉFACE DE BENJAMIN STORA

PLAIDOYER POUR UN DROIT À L'ESPOIR

DE LA COUR D'ASSISES À LA BANLIEUE, LE DIALOGUE SINGULIER D'UNE JUGE AVEC LES JEUNES DES QUARTIERS

ISABELLE ROME

PLAIDOYER POUR UN DROIT À L'ESPOIR

ISABELLE ROME

PLAIDOYER POUR UN DROIT À L'ESPOIR

De la cour d'assises à la banlieue, le dialogue singulier d'une juge avec les jeunes des quartiers

Enrick B
ÉDITIONS

© Enrick B. Éditions, 2018
ISBN : 978-2-35644-351-9

Conception couverture : Kung Phou
Réalisation couverture : Comandgo
Crédit photo : Maud Rémy-Lonvis

Tous droits réservés

En application des articles L. 122-10. L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

À ces sourires et regards longuement échangés,
À ces paroles librement exprimées,
À la tendresse, à l'amitié et à l'espoir partagé que nous ne laisserons jamais mourir…

À Anne-Sophie et Xavier, Antoine, Maud, Tania et Lily.

« Les signes par lesquels on reconnaît une société libre sont le rire, l'humour, l'amitié et la tendresse. »

Robert Badinter, *Le Monde*, 29 juin 2016

SOMMAIRE

Préface : Notre jeunesse
Par Benjamin Stora 13

Avant-propos..... 15

Chapitre I.
UNE RÉPUBLIQUE VIVANTE
MAIS DÉMOCRATIQUEMENT DÉFICITAIRE

1. La loi : « Sans elle, ce serait l'anarchie »..... 28
2. La chance de vivre en France et la richesse d'une double culture..... 34
3. « Liberté, égalité, fraternité, ça ressemble à la France »..... 39
4. La laïcité, un concept républicain reconnu dont l'application est perçue de manière contrastée... 53
5. L'école, une chance pour tous..... 61
6. Sentiment d'injustice, frustrations et solidarité..... 68

Chapitre II.
UNE CITOYENNETÉ MISE À L'ÉPREUVE DES FAITS

1. Une réalité sociale difficile 78
2. Un puissant fait religieux : coexistence ou confrontation avec la République ? 90
3. Être femme et fille, un obstacle ?..... 111

4. Des jeunes comme les autres au sein d'une société en mutation et en crise..... 119

Chapitre III.
POUR UN DROIT À L'ESPOIR POUR TOUS

1. « *Gardarem lou espoir* »..... 125
2. Des signes d'espoir..... 128
3. L'espoir, un droit fondamental ?..... 135
4. Le droit à l'espoir, une obligation pour la République. 143

Conclusion..... 149
Remerciements..... 149

Préface

NOTRE JEUNESSE

Une femme magistrate, et ancienne présidente de cour d'assises, décide non de changer, mais d'enrichir son regard sur la société. De remonter le fleuve tumultueux des histoires déjà accomplies. D'aller en amont des événements traversant les « quartiers difficiles » qui ont vu des embrasements secouer l'ordre établi. Non pas pour excuser des comportements violents, sûrement pas ; mais pour comprendre, entrevoir des solutions. De la cour d'assises aux banlieues difficiles, voici un récit dans une situation rare : une femme de justice et des jeunes de Creil, une soixantaine, qui discutent librement. Creil, une ville classée dixième des villes les plus pauvres de France, une de celles où les familles sont deux fois plus touchées par le chômage que sur le reste du territoire. Les propos échangés dans cette lointaine banlieue de la région parisienne donnent à ce livre toute sa force et son originalité. Isabelle Lonvis-Rome expose sans fard les affres, les espérances et les conditions d'une jeunesse d'aujourd'hui encore trop méconnue.

Voici l'exceptionnel Lucas, titulaire d'un diplôme de secouriste, qui fait partie du corps des Sauveteurs de l'Oise, vivant seul avec sa mère. On devine vite qu'il a la volonté farouche de n'appartenir à personne, et veut, dans le même temps, aider tous les autres. Il aime passionnément l'égalité. Tout comme Jawad, Chloé, et Tiyeb qui dit : « *Les États ne sont ni fraternels, ni solidaires entre eux, mais nous pouvons nous comporter différemment lorsque nous sommes entre nous. La fraternité existe, c'est à nous de la faire vivre !* » Djibril et d'autres constatent la désunion dans les familles, le désespoir d'amis fatigués devant les

insincérités entourant ceux qui veulent s'en sortir. Le harcèlement sexuel. Les inégalités sociales. Pourtant, ils espèrent tous dans une France qui « *leur appartient* », qu'ils « *ne veulent pas lâcher* ».

Les personnes qui émergent ainsi dans ce beau livre apportent chacune leur couleur particulière à cette agora éphémère sur le plateau de Creil. Elles ne souhaitent pas faire leurs débuts dans l'existence à reculons, mais prendre la vie à bras-le-corps, loin des postures victimaires. Et ne se montrent pas en rupture avec les conventions sociales et culturelles de notre époque, en aimant la consommation de masse, les loisirs partagés, le besoin de se fixer dans une vie affective, tout en voulant rester elles-mêmes : « *Je pense aussi à Laura,* écrit Isabelle Lonvis-Rome, *enveloppée dans son voile de couleur pourpre, dont la crainte est de n'être un jour plus considérée comme Laura, mais comme une musulmane uniquement. Plus tard, elle veut travailler et ne pas dépendre de son mari.* » Leurs propos nous disent leur grande lucidité, par le constat que la ségrégation se mêle sans cesse au bain culturel de l'égalité, qui irrigue en permanence les discours de la société française. Les uns et les autres n'arrivent pas toujours à comprendre comment défaire les noces compliquées de l'hostilité et de l'hospitalité.

Les paroles rapportées par Isabelle Lonvis-Rome composent le tissu social d'une nouvelle urbanité qui refuse les divisions et les déchirements, les étiquettes préfabriquées par la précarité et les institutions, ou encore les écrits d'une presse décidément toujours pressée. La politique y est montrée dans ses intimes frémissements. Dans le courage de se regarder soi-même, et en manifestant de la vigilance face aux représentations négatives. Tous les interrogés s'obstinent à se tenir debout, plantés au beau milieu d'un monde multiculturel en pleine recomposition. Écoutez, regardez tous ces acteurs surprenants, courageux, d'une France nouvelle.

Benjamin STORA
Président du conseil d'orientation
du Musée national de l'histoire de l'immigration

AVANT-PROPOS

Il a sorti le fusil du coffre de la Peugeot 207, a apostrophé les deux hommes, s'est approché d'eux et a tiré. Trois fois. Il est ensuite remonté dans la voiture qui a démarré sur les chapeaux de roues, laissant à terre les victimes ensanglantées. L'un des deux frères a pu se relever, atteint au bras. L'autre non, le bas du corps déchiqueté par les impacts des chevrotines. Rescapé, il souffre aujourd'hui encore de violents maux de ventre.

C'était pourtant jour de fête dans le quartier des Doucettes, à Garges-lès-Gonesse. Feux d'artifice et barbes à papa. Une scène avait été dressée pour que les jeunes puissent rapper. Mais très vite, ils s'étaient bagarrés. Des canettes de bière avaient été lancées sur le chanteur, venu des immeubles de La Muette situés à quelques encablures de là. On avait entendu des tirs de mortier. Les grands frères avaient séparé les deux groupes. Tout le monde était rentré chez soi.

Mais Babacar était revenu avec ses copains de La Muette. Il a voulu donner la mort aux deux jeunes frères des Doucettes et est aujourd'hui accusé de tentative de meurtre. Son ami Mehdi l'est de complicité, pour l'avoir accompagné sur les lieux du crime, une gazeuse à la main.

Tous deux encourent une peine de trente ans de réclusion criminelle. Babacar et Mehdi ont 22 ans. Ils en avaient 20 au moment des faits.

Recroquevillés dans le box des accusés, derrière la vitre qui les sépare de l'ensemble du peuple français au nom de qui justice devra être rendue, ils ont comparu devant la cour d'assises

que j'ai l'honneur de présider. Avec deux autres magistrats, nous formions la cour et nous devions déterminer, avec le jury populaire composé de six de nos concitoyens désignés par le sort, si les deux jeunes hommes étaient coupables des faits retenus contre eux. Dans l'affirmative, nous les condamnerions. Avec mes seuls collègues, nous statuerions ensuite, le cas échéant, sur l'indemnisation des préjudices subis par les victimes.

Verdict : Babacar a été condamné à huit ans d'emprisonnement, Mehdi à quatre ans.

Une nouvelle fois, le jugement rendu, la robe ôtée et les codes rangés, avocats, jurés, collègues et greffiers salués, je me demande : POURQUOI ? COMMENT ?

Pendant les débats, nous nous attachons à comprendre l'*iter criminis*, ce qui conduit un accusé à commettre l'acte criminel. Ce cheminement se décompose en plusieurs temps : le moment où il pense et se décide à commettre l'infraction, celui de la préparation et du commencement d'exécution de celle-ci, et, enfin, sa perpétration. L'étude de ce processus permet de vérifier si l'acte commis correspond à la définition du crime dont il est accusé, telle qu'elle est prévue par la loi. Elle procure aussi une base de réflexion pour le prononcé de la peine.

Mais en amont, certaines questions demeurent sans réponse. Pourquoi des jeunes comme Babacar ou Mehdi deviennent-ils un jour des criminels ? Comment en arrivent-ils à ce point paroxystique de rupture sociale ?

Tenter de comprendre ne signifie aucunement excuser.

Depuis trente ans, j'exerce ce métier. Jamais je n'ai opté pour le ministère public. Jamais je n'ai décidé de l'opportunité des poursuites ni requis de sanctions. J'ai choisi d'être juge. D'examiner à charge et à décharge. Et de décider, conformément à la loi. Mais l'application de la loi ne dispense pas de s'interroger « en son âme et conscience ». Il faut vivre avec les décisions rendues. Avec les années de prison prononcées. Avec les regards perdus de certaines victimes. Avec des erreurs ?